

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 janvier 2021 en session ordinaire.

Ouverture de la séance à 19h00

Présents : ABRIAT Fabian, BASTIDE Estelle, COLLOT Sébastien, FIORITO Samuel, LABORDERIE Nathalie, LASSALLE Caroline, Christian MOURIAU, NASCIMBEN Sandrine, VIGUIE Stéphanie.

Représentés : CHAUVET Marie-Odile

Absents : LAFFONT Eric

A l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal ;
- Délibération demande de subvention DETR pour changer le chauffage de la salle des fêtes ;
- Délibération suppression de la régie photocopie ;
- Délibération loyer du logement 1 place Abbé Joseph Wouters ;
- Divers.

1. Approbation du compte rendu du dernier conseil Municipal.

Approbation du dernier compte rendu du Conseils municipal du 30/11/2020.

2. Délibération demande de subvention DETR pour changer le chauffage de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à un plan de relance rénovation énergétique de l'Etat il y a lieu de demander une subvention DSIL concernant le remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes.

Le montant de ces travaux s'élève à la somme de **27 920 € HT**.

Plan de financement :

DSIL	12 564 €
Département	9 772 €
AUTOFINANCEMENT	5 584 €
MONTANT TOTAL	
HT	27 920 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **De SOLLICITER** une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) auprès de l'Etat.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout acte et document conséquence des présentes.

3. Délibération suppression de la régie photocopie.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Trésorerie de VERDUN-SUR-GARONNE ferme et que désormais nous dépendons de la Trésorerie de Moissac. Il explique que le montant annuel de la régie photocopie est moindre (moins de 15 euros) et que ça vaut pas le cout de payer des frais kilométriques au régisseur pour qu'il dépose les fonds.

Monsieur le Maire propose la suppression de la régie photocopie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

De supprimer la régie photocopie.

4. Délibération loyer du logement 1 place Abbé Joseph Wouters.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux travaux effectués au logement sis 1 place Abbé Joseph Wouters il y a lieu de revoir le montant du loyer.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le loyer mensuel à 530 €

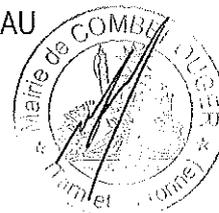
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés de fixer le loyer mensuel du logement sis 1 place Abbé Joseph Wouters à 530 €.

5. Divers.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 20h00.

Le Maire

Christian MOURIAU



Les Conseillers municipaux :

ABRIAT Fabian

BASTIDE Estelle

CHAUVET Marie-Odile

COLLOT Sébastien

FIORITO Samuel

LABORDERIE Nathalie

LAFFONT Eric

ABSENT

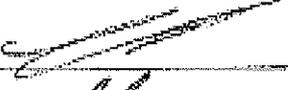
LASSALLE Caroline

NASCIMBEN Sandrine

VIGUIE Stéphanie

Feuille de présence à signer

Conseil municipal du : 07/01/2021

Noms & Prénoms des Présents	Signatures
ABRIAT Fabian	
BASTIDE Estelle	
CHAUVET Marie-Odile	<i>Présenté par Madame NASCIMBEN Sandrine</i> 
COLLOT Sébastien	
FIORITO Samuel	
LABORDERIE Nathalie	
LAFFONT Eric	
LASSALLE Caroline	
MOURIAU Christian	
NASCIMBEN Sandrine	
VIGUIE Stéphanie	